



AR Prefecture

N° 210601118-20250412-16-DE
Reçu le 16/04/2025

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES
Arrondissement de Nice
COMMUNE DE ROURE**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE 12 AVRIL 2025

*Afférents au Conseil : 10
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 9*

*Date de la convocation : 07/04/2025
Date d'affichage : 07/04/2025
Voix pour : 9 Voix contre : 0
Abstention : 0*

L'an deux mille vingt-cinq et le douze avril à neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie de Roure, sous la présidence de Yanne SOUCHET, Maire de Roure.

Présents : AVIAS Adoracion, GIRERD Stéphane, FERRARI Alexandre, LEFEBVRE Michèle, LELEU Jean-Louis, LUTHRINGER Annie,

Absents représentés : SINIBALDI Nadine pouvoir à Annie LUTHRINGER, AVELLA Patrice pouvoir à Adoracion AVIAS

Absents non représentés : LINCK Jean-Claude

Mme AVIAS Adoracion a été nommée secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 16 : Vote du COMPTE ADMINISTRATIF de la Régie Hôtelière 2024 et de l'AFFECTATION de résultats.

Il est exposé au Conseil Municipal les résultats du compte administratif de la Régie de l'année 2024 qui sont les suivants :

Résultat de fonctionnement	Excédent 32 587.86 €
Résultat antérieur reporté fonctionnement	Déficit 16 016.21 €
Résultat de fonctionnement :	Excédent 16 571.65 €
 Résultat d'Investissement :	 Excédent 14 903.93 €
Résultat antérieur reporté investissement	Excédent 97 281.67 €
Résultat d'investissement A	Excédent 112 185.60 €

Il est proposé d'affecter le résultat au Budget Primitif comme ci-après :

-Affectation en report de fonctionnement : Compte R002	112 185.60 €
-Affectation en report d'investissement : Compte R001	16 571.65 €

AR Prefecture

006-210601118-20250412-16-DE
Reçu le 18/04/2025

Il est exposé également le compte de gestion du Trésorier pour le même exercice, et dont les résultats, chapitre par chapitre sont identiques à la comptabilité de l'ordonnateur.

Où l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents ou représentés : 9 voix pour et 0 voix contre,

-VOTE le compte administratif de l'exercice 2024 de la Régie et l'affectation de résultat 2024 au budget primitif 2025,

Ainsi fait et délibéré à ROURE les jours mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le 15 avril 2025

Et publication ou notification

Madame Le Maire

Yanne SOUCHET

